

Rappel sur le suivi de l'assiduité des élèves

La Conseillère Principale d'Education (CPE) est en étroite relation avec l'ensemble des personnels et accompagne les élèves dans leur parcours scolaire au collège. En plus de contrôler en temps réel la présence des élèves en cours, la CPE contribue à leur réussite par son suivi personnalisé.

La réussite des élèves ne peut se construire sans une assiduité aux cours.

Si une absence est constatée, les responsables légaux sont contactés soit par téléphone, SMS ou courriels.

Pour communiquer un retard, une absence en cours, nous demandons aux familles de bien vouloir nous en avvertir au plus vite par :

Courriel : viescolaire.renebernier@ac-nantes.fr
Téléphone : 02.40.03.07.70

Dès le retour en classe de votre enfant, vous devez justifier son absence en remplissant un billet « absence » placé dans son carnet de liaison et votre enfant doit le présenter au bureau de la vie scolaire.

Pour des situations particulières et le suivi spécifique des élèves, les familles peuvent contacter directement madame BLAYO soit par téléphone soit par courriel (via PRONOTE)

Nous rappelons également aux familles que l'accès sécurisé au logiciel « PRONOTE » leur permet d'avoir un suivi facilité des résultats et de la présence effective en classe de leur enfant.
En cas de doute ou d'erreur, ne pas hésiter à contacter la Vie Scolaire.